



Challenges « Sellerie La Cabrade »

Partenaire du GEPL



Il est bien entendu que, durant toute la saison, le Président de Jury et l'Organisateur se réservent le droit de modifier le type des épreuves et/ou de reprendre un pourcentage des cavaliers.

Le bon geste à partir de jeudi 18h00 : www.gepl.net, pour vérifier si vous vous êtes bien inscrits, connaître votre N° de départ et voir si un problème est à résoudre.

LA CTO INFORME :

Si vous souhaitez participer à un – ou plusieurs challenges – n'oubliez pas de vous y inscrire au préalable via le formulaire à compléter une fois pour toute votre saison.

**Ce formulaire est en ligne sur le site du GEPL
(<https://www.gepl.net/formulaire-inscription>)**

! Vos points ne seront comptabilisés qu'à partir de l'enregistrement de votre inscription !

GEPL - Règlement du critérium GENTLEMEN / AMAZONES 2021

Le Critérium « Gentlemen / Amazones » doit obligatoirement être organisé sur une piste extérieure.

Il comprend une épreuve qualificative et une finale.

L'épreuve qualificative est commune avec attribution des points séparée (G / A).

L'épreuve finale est commune avec attribution des points séparée (G / A), et avec 2 podiums distincts pour le Critérium.

Cette épreuve spéciale est ouverte à tout concurrent détenteur d'une licence J03 à J08 (ou assimilée) de choix GEPL ou ORV estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV et aux montures immatriculées à la FRBSE.

Il est admis un maximum de 3 montures par concurrent.

Restrictions:

Les paires cavalier/monture ayant participé en 120cm (sauf HC) ou plus lors de la saison en cours ne sont pas admises.

Les cavaliers FEI ne sont pas admis.

Pour la finale, deux montures sont autorisées par concurrent.

Les paires qui sont éliminées ou qui abandonnent en épreuve qualificative ne peuvent pas participer à la finale.

L'Organisateur devra prévoir une épreuve de consolation pour les paires qui ne sont pas reprises pour la finale.

Celle-ci pourra être couplée à une autre épreuve et clairement indiquée à l'avant-programme.

La hauteur des obstacles est fixée à **100 cm** avant barrage.

L'épreuve qualificative est ouverte, la finale est fermée.

<u>Types d'épreuves:</u>	Ep qualificative	BA BAC (238.2.2)
	Finale	BA 2 barrages (238.2.3)

Attribution des points:

Ep qualificative : 100, 98, 97, 96, 95, ..., E ou A : 0.

Finale: 200, 196, 194, 192, ..., E ou A : 0.

Le classement sera établi sur base du total des points obtenus par chaque cavalier avec sa meilleure monture.

En cas d'égalité, le résultat de la finale sera prépondérant.

(NB : 3 cavaliers différents seront invités à monter sur le podium, chaque athlète conservant les prix de ses places dans le classement)

Inscriptions:

Prix forfaitaire : 30,00 € par monture

Les inscriptions doivent se faire selon les modalités GEPL et au plus tard le jour de la date de clôture prévue à l'AP.

Aucune inscription ne sera remboursée aux concurrents qui ne participeraient pas à certaines épreuves du Critérium.

Les inscriptions de la 3^{ème} monture seront automatiquement reportées pour la consolation.

Prix :

Ep qualificative: prix du 100 cm x 1 ½.

Finale: 100 cm doublés

Podiums: Prix à discrétion de la régionale organisatrice (GEPL ou ORV) : voir avant-programme.

Tous les prix sont à charge de l'Organisateur, selon la grille du GEPL en fonction de la hauteur de 100 cm.

Prix supplémentaires, selon la grille de 100 cm, à charge de la régionale organisatrice (GEPL ou ORV).

Obligations pour l'Organisateur :

Tout cercle désireux d'organiser le Critérium « Gentlemen / Amazones » devra se soumettre impérativement aux directives suivantes :

- Prévoir un podium pour le classement général.
- Prévoir un protocole pour la remise des prix des podiums (personnalités, sponsors, officiels ...).
- Prévoir une coupe pour chaque vainqueur et médailles pour les podiums.
- Soigner la décoration florale en piste.
- Respecter les prix.

SAUT D'OBSTACLES

Protocole Sanitaire V4 – JUILLET 2021



LEWB
Ligue Équestre Wallonie Bruxelles

OBLIGATIONS SANITAIRES

POUR QUI ?

- Pour toutes les personnes présentes sur le terrains de concours.
- Les athlètes, les grooms, les chauffeurs.
- Organisateurs et bénévoles du concours
- Les officiels, secrétaires, personnels de piste.
- Le public

- Masque **obligatoire** sur tout le site du concours. Sauf à cheval.
- Distanciation physique: Se déplacer avec d'autres personnes: **1,50 M** de distance
- Se laver les mains le plus souvent possible ou les désinfecter.
- Du gel désinfectant sera disponible aux points stratégiques sur le terrain de concours
- Un athlète à cheval bénéficie au minimum de 50m² dans une piste/paddock pour s'échauffer et puis, est principalement seul en piste lors de son passage.
- L'organisateur veillera à désinfecter régulièrement le matériel mis à disposition du public et des athlètes.

3. Mesures Individuelles

Responsabilité de toute personne présente sur le terrain de compétitions :

Chaque personne:

- **Respectera la distanciation de 1,50m.**
- **Gardera son masque durant toute la durée de sa présence sur le terrain, sauf à cheval.**
- **Se désinfectera régulièrement les mains.**
- **Respectera les mesures prises par l'organisateur pour l'accès à l'horeca.**
- **Tout rassemblement est à éviter.**
- **Sera respectueuse des protocoles mis en place pour l'organisation de cet évènement.**
(Fléchage, sens de circulation ..)



La Ligue Equestre Wallonie Bruxelles et toute son
équipe vous souhaite une agréable compétition.

Si vous avez encore des questions, vous pouvez consulter notre site

www.lewb.be/services/informations/coronavirus